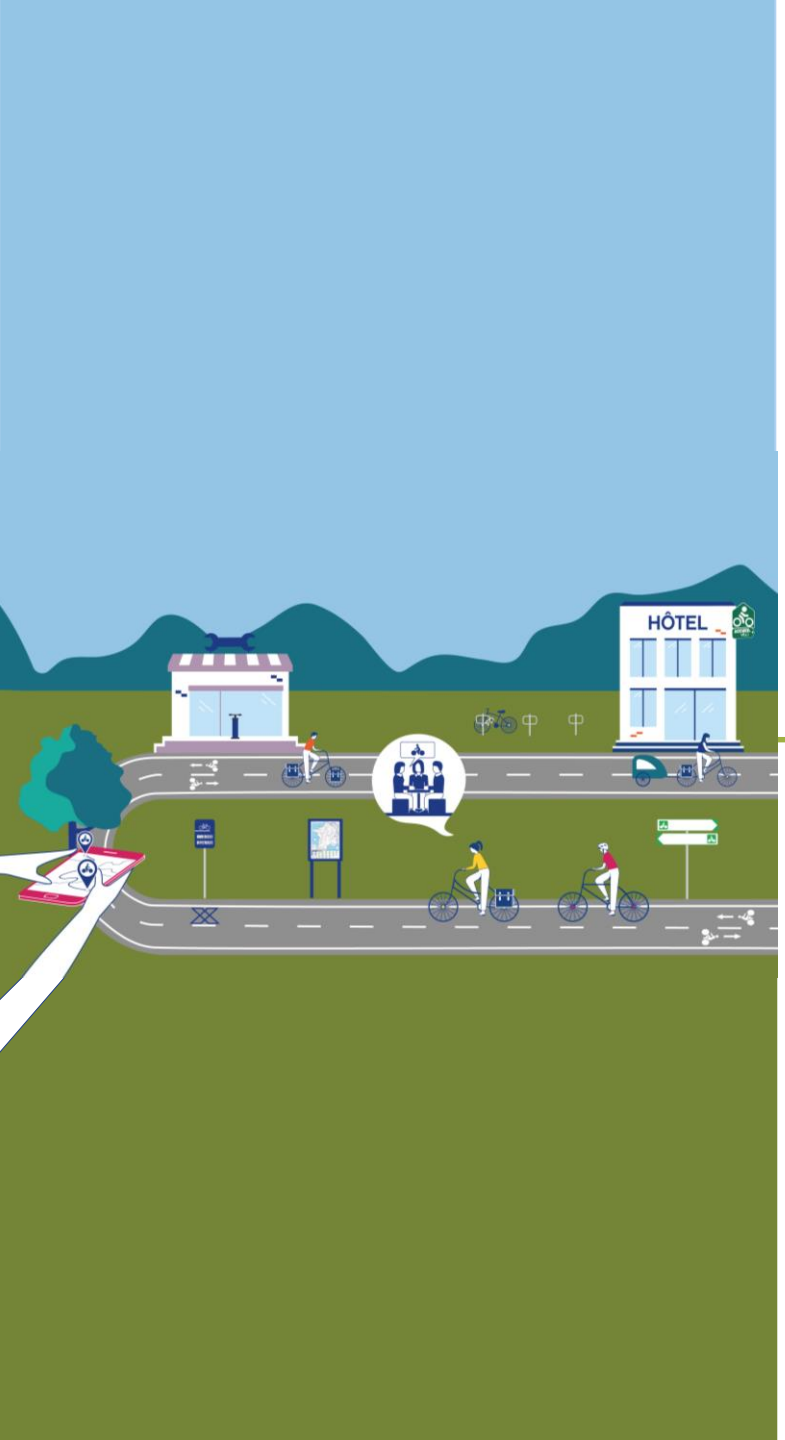

CLUB DES COORDONNATEURS

Intermodalité « car+vélo » sur la ViaRhôna Sud et la V65

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

vélo & territoires

COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

Objectifs et méthode

Les objectifs de l'étude

Améliorer les conditions d'accès et de déplacement en car des touristes à vélo sur les itinéraires :

- l'EV17 – ViaRhôna Sud
- la V65 « la littoral »

Méthode, moyens

1. Sensibilisation des acteurs · avril/mai 2020
2. Etat des lieux de l'offre de transport de bus et cars permettant d'accéder aux itinéraires – mai/octobre 2020
   - Evaluation de la demande
   - Recensement de l'offre de cars et bus desservant chaque itinéraire
   - Analyse de l'offre de train et sa capacité
   - + analyse études coplémentaires
3. Benchmark des bonnes pratiques et préconisations sur 4 axes – Oct/mars 2021
   - Equipement des cars
   - Aménagements cyclables
   - Services
   - Information multimodale

- Présentation des résultats à 80 participants : 16 mars 2021
- Étude réalisée par Vélo Loisir Provence 10 000 €

Présentation EV17 - ViaRhôna Sud

de Caderousse à Port-Saint-Louis-du-Rhône

Distance totale : 815 km
En Région sud : **135 km**

Fréquentation totale annuelle :
1,1 M cyclistes/an sur EV17
122 000 en Région Sud
dont 26% de touristes

Bassins émetteurs :
73% des touristes français
dont 60 % proviennent des
départements limitrophes

Impact économique :
1,8 M€ estimé en 2017

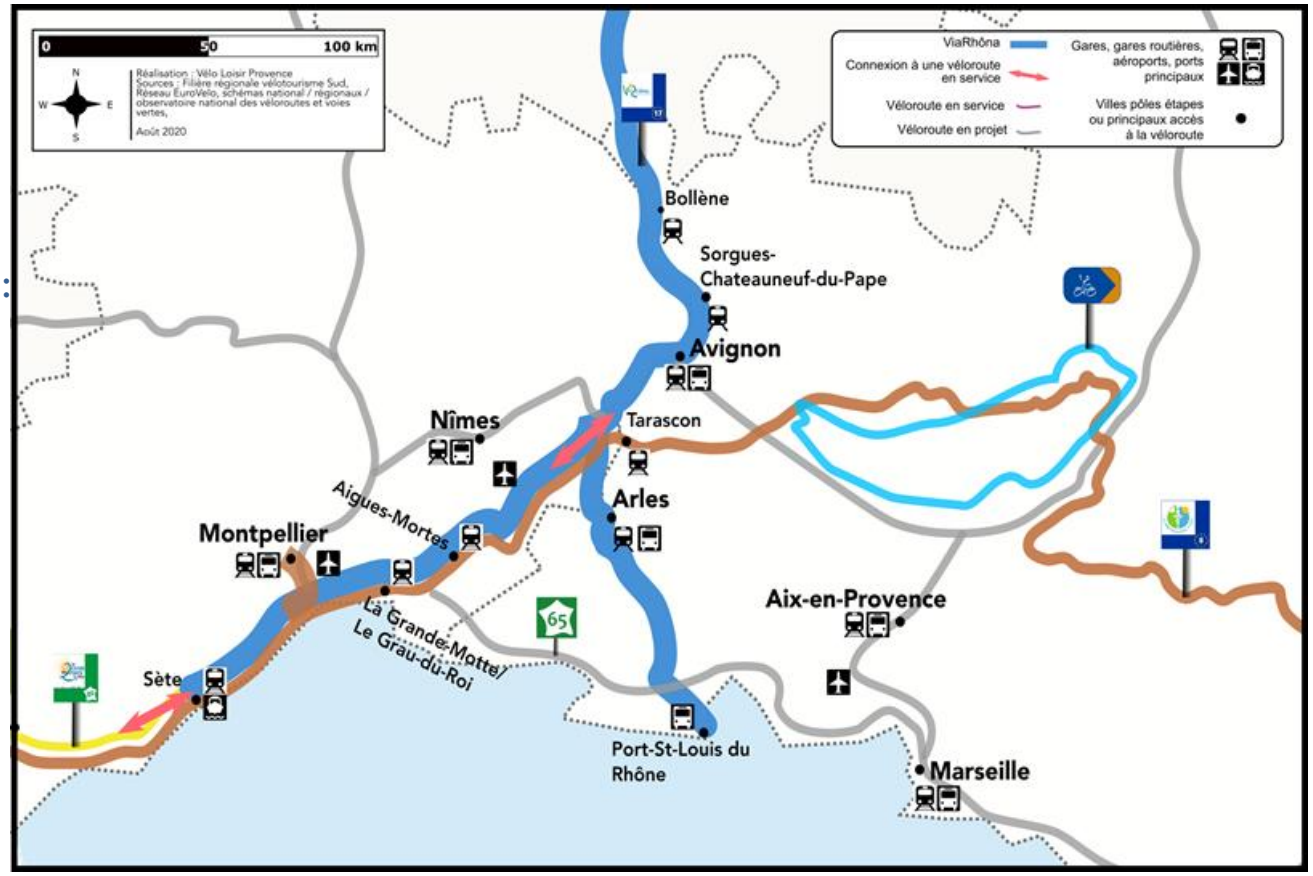

Présentation EV17 – V65

De Nice aux Saintes-Maries de-la-Mer

Distance totale : 460 km
Dont 150 km en service

Fréquentation totale annuelle :
759 000 cyclistes/an
dont **56%** de touristes

Bassins émetteurs :
75 % de touristes français
25% de touristes étrangers

Impact économique :
17,9 M€ estimé en 2017

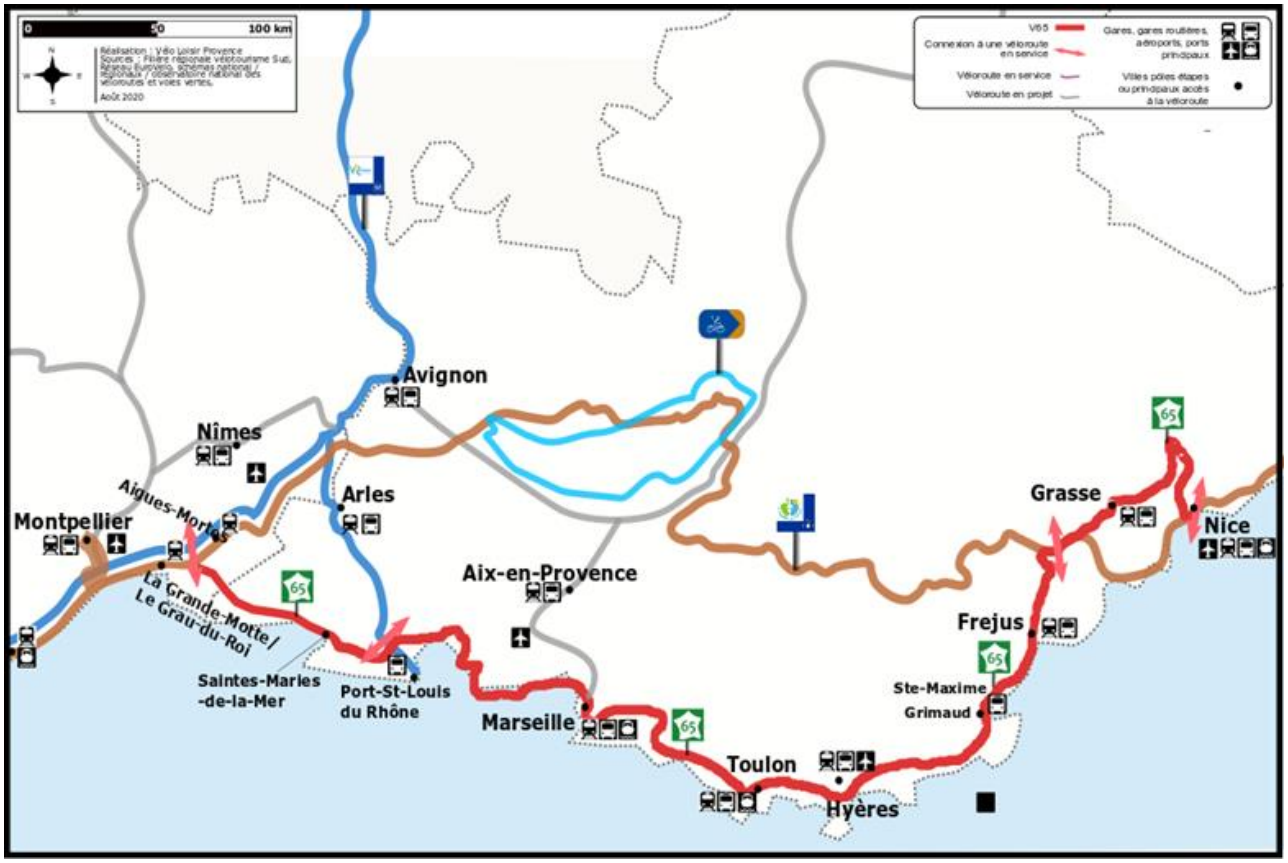

Constats et enjeux

Légende :

- Pôles d'échanges multimodaux stratégiques pour l'accès ou retour au point de départ
- Gares secondaires
- Ligne car + vélo
- Ligne car + vélo à développer
- Aéroports principaux
- Jonctions avec la ViaRhôna Sud ou La Méditerranée à vélo
- Sections prioritaires*
- Sections secondaires*

*ordre de priorité évalué en fonction de plusieurs critères : fréquentation vélo, offre de train, connexion véloroutes et desserte depuis les bassins émetteurs.

Légende :

- Pôles d'échanges multimodaux stratégiques pour l'accès ou retour au point de départ
- Gares secondaires
- Aéroport
- Jonctions avec la V65 ou La Méditerranée à vélo

Constats et enjeux

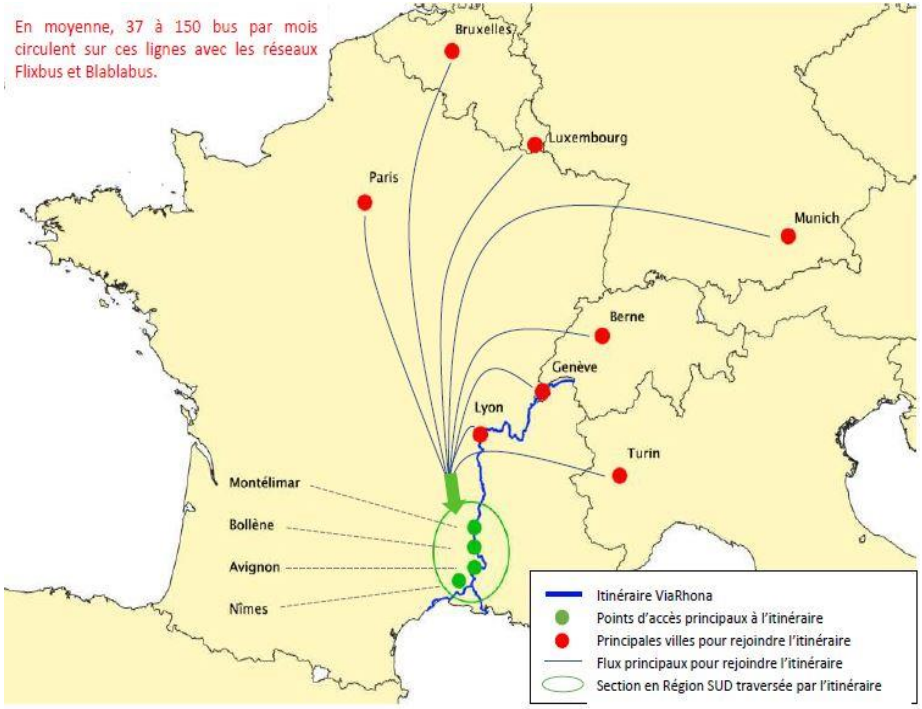

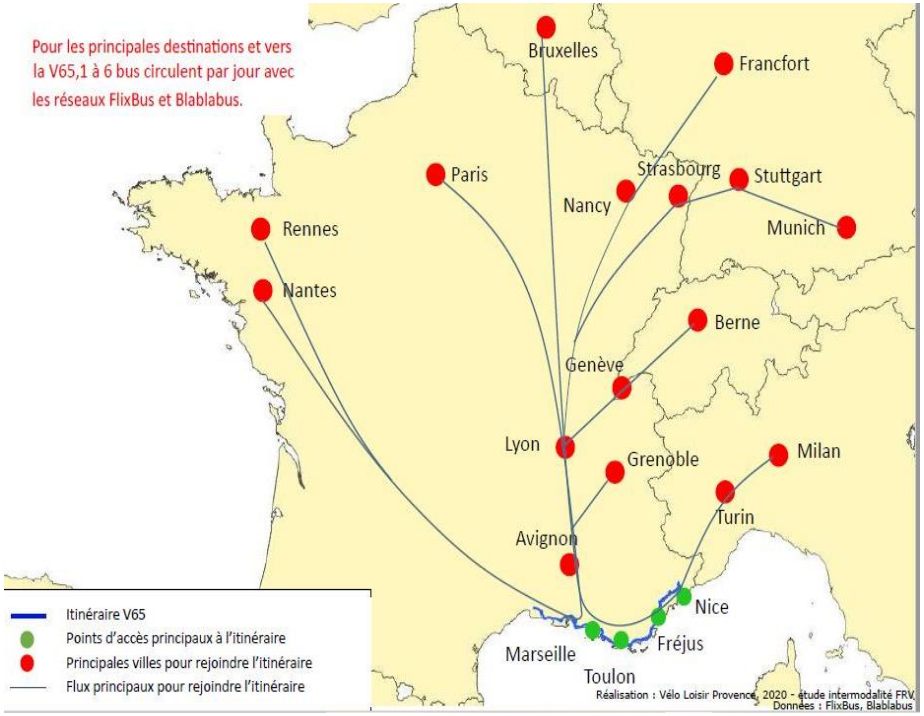

Constats, enjeux

Axe 1 : équipement des lignes

Constats :

- **Des lignes de cars déjà équipées de racks à vélo**
  ViaRhôna et V65 : lignes 1 et 2 La Métropole Mobilité, V65 : ligne A50 Arles – Saintes-Maries de la Mer du réseau ENVIA, lignes A et 40 du réseau Sillages.

- **D'autres lignes non équipées qui offrent des alternatives intéressantes pour l'accès à l'itinéraire** : Réseaux Zou, Envia (ACCM), La Métropole Mobilité (MAMP)

Enjeux :

Proposer des solutions d'emports de vélos non démontés à bord des cars afin de satisfaire aux besoins des vélotouristes, améliorer l'accessibilité des véloroutes et compléter l'offre de trains.

Des freins liés à l'installation de racks

- **Contraintes techniques d'exploitation:** matériel roulant inadapté, impact sur la vitesse commerciale, conflit avec la capacité de transport de personnes et bagages
- **Contraintes réglementaires** : longueur maximale des véhicules, responsabilité du conducteur
- **Contraintes de voirie** : des règles de sécurité qui limitent les possibilités d'embarquement, aménagements des points d'arrêts
- **Manque de sensibilisation**

Constats, enjeux

Axe 2 : Aménagements cyclables

Constats :

- La ViaRhôna Sud comme la V65 traversent **de nombreuses villes dotées de gares SNCF, gares routières ou de pôles d'échanges multimodaux**.

- De nombreuses gares situées à proximité de ces itinéraires mais **qui nécessitent des aménagements et/ou un jalonnement** pour assurer leur connexion.

Enjeux :

- Assurer les continuités cyclables entre pôles générateurs et l'itinéraire par des aménagements cyclables sécurisés

- Répondre au besoin de signalisation homogène, continue et visible pour orienter les cyclistes depuis les itinéraires vers les pôles d'échanges.

- Faciliter l'accès aux transports dans les dernières mètre (rampes d'accès, ascenseurs adaptés etc.)

Constats, enjeux

Axe 3 : Services

Constats :

- **De nombreux points de location de vélos** le long de la ViaRhôna et V65, ainsi que des services de Vélo Libre Service, avec des stations à proximité des principales gares.

- **Des stationnements vélo sécurisés sur le parvis ou aux abords des gares en voie de développement**
  ex : Plan vélo régional, contrat de performance avec SNCF Gares et Connexions, schémas cyclables.

- **Des services complémentaires plus rares mais localement programmés** en gare (station de gonflage, bornes de recharges et réparation de vélos)

Enjeu :

- Répondre à la demande de touristes à vélo qui accèderaient à la destination sans vélo, ou qui souhaiteraient faire une halte sans leur vélo et sacoches.

Constats, enjeux

Axe 4 : Information multimodale

Constats :

- **Un manque de visibilité** des informations concernant les possibilités d'emport des vélos à bord des cars.
- **Quelques bonnes pratiques identifiées :**
  - site de La Provence à vélo qui indique pour chaque itinéraire, les possibilités d'accès en car.
  - Expérimentation La Métropole Mobilité (MAMP) : pictos sur fiches horaires, guide mode d'emploi pour l'usager, relais sur site et documents papier, communiqués de presse, application en projet (avec Géovélo).
  - Réseau Sillages (CAPG) : pictos vélo sur fiches horaires, application, flyers

Enjeux :

- Apporter des informations à jour et accessibles sur les conditions de transport des vélos (points de desserte, horaires et périodes du service, coût, modalités de réservation et système d'emport etc.)
- Inciter à l'utilisation des transports collectifs pour l'accès aux itinéraires par la promotion de l'offre car+vélo

Feuille de route

- **Sensibiliser AOM et transporteurs sur :**
  - l'intégration dans les cahiers des charges de l'obligation de proposer des dispositifs d'emport des vélos lors du renouvellement des marchés et DSP
  - la possibilité d'équiper les lignes prioritaires :
  - 2 Avignon - Orange (offre train régulièrement saturée)
  - 1021 Arles - Port-Saint-Louis-du-Rhône (accès direct pour retour au point de départ)

- **Étudier la connexion des gares à la ViaRhôna** (reprise du travail réalisé par l'ADTHV) et jalonner la liaison Avignon TGV - Avignon centre

- **Communiquer sur la location en "one way"** (disponible à Avignon et Tarascon : Bike Provence découverte)

- **Suivre les projets** de requalification des gares d'Avignon (réparation, conciergerie, stationnement…) et Arles et l'équipement des abris sécurisés en gares SNCF porté par la Région Sud

- **Diffuser l'information relative aux services car+vélo et promouvoir l'offre existante (lignes équipées ou autorisant le transport de vélo :** sites internet, portails de mobilité, application, documents papiers (ex : carte touristique intermodalité), produits touristiques etc.

Feuille de route

- **Sensibiliser AOM et transporteurs sur :**
  - l'intégration dans les cahiers des charges de l'obligation de proposer des dispositifs d'emport des vélos lors du renouvellement des marchés et DSP
  - la possibilité d'équiper les lignes prioritaires :
    - ENVIA A10 Arles - Salin de Giraud
    - ZOU 1021 Arles - Port-Saint-Louis-du-Rhône
    - ZOU 7801 Toulon - Saint-Tropez, ZOU 7601 St-Raphaël - St-Tropez, 7702 Cavalaire - St-Raphaël
- **Étudier la connexion des gares à la V65** :
  étude rabattements CEREMA en cours, suivi des schémas vélos et projets d'aménagements
- **Sensibiliser les maîtres d'ouvrages à l'installation de services vélos aux abords des gares et suivi des projets d'aménagements et d'équipements**
  Veiller et plaidoyer à l'équipement de stationnement vélos sécurisés et individuels et autres services complémentaires sur les gares routières/ferroviaires d'accès à la V65.
- **Diffuser l'information relative aux services car+vélo et promouvoir l'offre existante (lignes équipées ou autorisant le transport de vélo :** sites internet, portails de mobilité, application, documents papiers (ex : carte touristique intermodalité), produits touristiques etc.

La suite

- **Réunion 2 services Région + Filière vélo + Vélo Loisir Provence et définition plan d'action et d'accompagnement AOM (le 09/04)**
- **Présentation feuille de route par itinéraire**
- **Présentation feuille de route par AOM ?**
- **Réalisation d'une carte régionale**
- **Partenariat SNCF**
- **…….**

Définir qui fait quoi à quelle échelle ?

Etude sur le Val de Durance et la vélo route des Pignes en 2022 ?

Documents mis à disposition

- Recensement des lignes de car ViaRhôna et V65
- Annuaire contacts intermodalité
- Cartes accès longue-distance
- Cartes synthèse état des lieux offre / demande
- Fiches et cartes synthèse entretiens autorités organisatrices de la mobilité
- Benchmark de bonnes pratiques car+vélo
- Supports de présentation COTECH 1 (présentation étude), COTECH 2 (état des lieux) et COTECH 3 (Benchmark et préconisations)
- Préconisations, feuilles de route par itinéraire

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Coordonnées
Emilie ANDRE
04 90 80 47 17
e.andre@vaucluseprovence.com

vélo & territoires

COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE